



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	40
Votants par procuration	11
Absents	24
Total des votes	51

4.1

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, le 16 décembre 2024 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 10 décembre 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexis DARMOIS

**ELUS PRESENTS :**

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme MONLON, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEEN, M. RABEL, M. FOU COURT, M. VETEL, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE

**ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

MME DA SILVA A M ; BESSARD , MME ROULAND A M. BISSON, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, M. BARRE A M. MEAUDE, MME DUVAL A MME ROSA, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE , MME QUESNEY A MME MONLON, M. ANFRAY A MME MOUCHEL, M. ROBILLOT A M. MARIE, MME BINET A M. DOUYERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARIE

**N°DEL\_0124\_2024 Création d'un poste de directeur/trice de l'attractivité économique - animation, gestion et développement du territoire**

Disposant d'une vision stratégique et opérationnelle, le directeur/la directrice du développement économique participe activement à la définition de la politique de développement de l'attractivité économique, commerciale et touristique du territoire communautaire et de la ville de Pont-Audemer.

Il/elle est l'interlocuteur privilégié des partenaires de commerce du territoire, comme des élus locaux dans une démarche de recherche d'équilibre et de complémentarité et de développement de l'attractivité du territoire. Le développement économique doit ainsi contribuer, grâce à la synergie développée entre les acteurs publics et privés, à la résorption du chômage et faciliter l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

Le développement économique est un élément fort de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire. Cette fonction est aujourd'hui externalisée à raison de 2 jours par semaine. La création du poste de directeur/trice de l'attractivité économique – animation, gestion et développement du territoire ; et son inscription au tableau des effectifs de la Communauté de Communes permettra de reprendre en régie la mission et de la développer encore davantage en prévoyant un poste à temps plein 5 jours par semaine.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.313-1 et L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique,

**CONSIDÉRANT** la volonté de la collectivité de reprendre la mission de développement économique en régie,

**CONSIDÉRANT** le besoin d'augmenter le temps de travail consacré à l'attractivité économique, à l'animation et au développement du territoire.

*Le Conseil Communautaire décide,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,*

- **D'AUTORISER** la création d'un poste de directeur/trice de l'attractivité économique – animation, gestion et développement du territoire,
- **DE CRÉER** en conséquence un poste à temps complet de catégorie A sur la filière administrative de la Fonction Publique Territoriale (cadre d'emploi des attachés territoriaux)
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Pont-Audemer-Val-de-Risle au titre des emplois permanents,

Pont-Audemer, le 16 décembre 2024  
Pour le Président empêché  
qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Alexis DARMOIS

FICHE DE POSTE	
 <p><b>PONT-AUDEMER VAL DE RISLE</b> communauté de communes</p>	Poste occupé par :
	Fonction : <b>Directeur du développement économique - animation, gestion et développement du territoire</b>
	<b>FILIERE / CATEGORIE / GRADE</b>
<b>AFFECTATION</b>	FILIERE : Administrative CATEGORIE : A ou B CADRE D'EMPLOI : Attaché ou rédacteur
Service : Temps de travail hebdomadaire : 39h Travail du lundi au vendredi - 1 jour de télétravail par semaine	Supérieur hiérarchique direct : M. Jérôme ROSEAU, Directeur Général des Services
MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE	
La Communauté de Communes de Pont-Audemer / Val-de-Risle a en charge un certain nombre de compétences parmi laquelle, la compétence Développement économique et touristique. L'ensemble des politiques publiques du territoire sont mobilisés autour de l'attractivité économique et touristique, de la résorption du chômage, de l'accompagnement des initiatives locales, et du maillage territorial. Disposant d'une vision stratégique et opérationnelle, le Directeur du Développement Economique participe activement à la définition de la politique de développement de l'attractivité économique, commerciale et touristique du territoire communautaire et de la ville de Pont-Audemer. Il/elle est l'interlocuteur privilégié auprès des partenaires de commerce du territoire, comme des élus locaux dans une démarche de recherche d'équilibre et de complémentarité et de développement de l'attractivité du territoire. Il/elle intervient dans tous les projets en lien avec sa direction et travaille en transversalité avec les services d'aménagement, d'urbanisme et plus largement, tous les services de la ville et de la CCPAVR. Le développement économique doit contribuer grâce à la synergie développée entre les acteurs publics et privés, à la résorption du chômage et faciliter l'insertion des publics éloignés de l'emploi.	
<b>Dans le domaine de l'activité économique et commerciale :</b>	
<b>Management opérationnel :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des politiques actives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, du commerce, de l'artisanat.</li> <li>- Faciliter et accompagner les acteurs économiques et les porteurs de projets pour leur faciliter au maximum les démarches administratives et organisationnelles et pour les aider à faire face aux enjeux de la transition écologique (logistique, ZFI, Déchets etc...) et énergétiques : dispositifs d'accueil, de conseil et d'aide juridique, mobiliser les financements publics</li> <li>- Développer et animer des relations partenariales, des réseaux professionnels dans une logique de co-production de l'action publique.</li> <li>- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de promotion.</li> <li>- Développer une offre de commerce non alimentaire adaptée.</li> <li>- Assurer la veille prospective sectorielle ou territoriale et les opérations innovantes structurantes au niveau national, régional (foi d'expérimentation, PIA...)</li> <li>- Elaborer le projet de développement économique et les actions de marketing territorial et l'articuler avec les autres objectifs du développement local</li> <li>- Arbitrer et opérer des choix techniques en cohérence avec les orientations politiques des élus (modes de gestion, missions, projets, ressources...), piloter les montages contractuels nécessaires à la mise en œuvre des choix politiques</li> <li>- Animer et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur du développement économique, notamment dans le cadre de l'appel à projet « territoire et industrie » sur lequel la collectivité a été retenue</li> <li>- Mettre en place des indicateurs de performance des actions soutenues par la collectivité</li> <li>- Mettre en œuvre les orientations de la collectivité en matière de planification et de concertation (schéma de développement économique, contractualisation...)</li> <li>- Assurer une veille territoriale, sectorielle, économique et de prospection du milieu socio-économique (suivi des données statistiques locales, les dispositifs d'aide financières et l'offre foncière ou immobilière, conduits des actions de benchmark)</li> <li>- Contribuer à l'élaboration et à la supervision du suivi budgétaire</li> <li>- Elaborer / superviser et suivre les délibérations du périmètre &amp; les actes s'y reportant</li> <li>- Accompagner la définition et mise en œuvre du projet de ville en matière de vocation économique, de développement de filières et de commerces, en fonction des orientations fixées par les élus ; ceci implique la production régulière de supports pédagogiques pour l'aide à la décision et le reporting.</li> <li>- Contribuer au développement économique local par le renforcement et l'animation des réseaux d'entreprises et les partenariats (Communes, Région, aménageurs, opérateurs parapublics, chambres économiques etc...)</li> <li>- Développer des actions et des projets innovants notamment par la revitalisation de biens communaux autour des friches identifiées ; par le biais d'appels à projets offrant des opportunités notamment en matière de montage immobiliers économiques.</li> <li>- Accompagner le développement de filières économiques innovantes et portueuses d'avenir, en particulier en matière d'économie circulaire et à l'image du projet "Cyté Terre" et en écho aux enjeux de dépollution des déchets et matériaux sur le territoire, en lien avec les partenaires de la collectivité</li> <li>- Favoriser la diversification et la qualité commerciale en centre-ville en lien avec la politique de revitalisation, selon une logique "cœur de ville".</li> <li>- Développer des politiques actives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, du commerce, de l'artisanat.</li> </ul>	
<b>Animation et développement économique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'animation économique en lien avec les partenaires de développement économique :</li> <li>- rencontrer avec les entreprises, avec les conseillers, les partenaires,</li> <li>- matinées RH, salon de l'emploi, conférences sur la décarbonisation de l'industrie,</li> <li>- se former à Pont-Audemer, ...</li> <li>- Participer aux réunions qui visent à structurer et développer le territoire sur les aspects économique, emploi, et formation,</li> <li>- Réaliser une veille prospective et stratégique</li> <li>- Suivi administratif et budgétaire du service</li> <li>- Elaborer le budget du programme d'actions à établir, réaliser des demandes de financement</li> <li>- Produire des études et statistiques</li> <li>- Créer des fiches de pilotage, analyser des données internes et externes</li> <li>- Préparer et participer à l'animation de réunions de travail, instances de pilotage, rédaction de comptes rendus, préparation des délibérations,</li> <li>- Evaluer les politiques publiques engagées</li> <li>- Participation aux instances officielles (Conseils Communautaires, Conseils Municipaux, etc)</li> <li>- Arbitrages de décision</li> <li>- Télétravail possible 1 journée par semaine</li> </ul>	
AUTONOMIE ET RESPONSABILITES	
MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION	
Ordinateur portable + écran fixe Téléphone fixe + portable pro	
EPI ( Equipements de Protection Individuels)	
RAS	
COMPETENCES REQUISES	
<b>SAVOIRS</b>	<b>SAVOIRS FAIRE - ETRE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances en accompagnement des entreprises</li> <li>- Connaissance des procédures d'urbanisme et des bases de l'immobilier d'entreprises</li> <li>- Expertise en ingénierie de financement de projet</li> <li>- Connaissance du territoire et de ses spécificités</li> </ul>	Savoirs Faire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage et conduite de projets multi partenariaux, l'ingénierie et le pilotage de dispositifs complexes ou expérimentaux.</li> <li>- Elaboration de scénarios prospectifs en repérant les facteurs d'évolution (politiques, juridiques, techniques...) et être en capacité de traduire des orientations politiques en plans d'actions et projets, d'arbitrer et d'opérer des choix techniques en cohérence avec ces orientations</li> <li>- Capacités à identifier, mobiliser et développer des partenariats</li> </ul> Savoir Etre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation, méthode et rigueur</li> <li>- Excellentes qualités relationnelles et de négociation pour mobiliser les acteurs internes et externes et représenter la collectivité auprès des partenaires institutionnels et de terrain</li> <li>- Proactivité</li> <li>- Capacité à représenter l'institution (sans affirmer du service public et de l'intérêt général)</li> </ul>
DIPLOMES REQUIS	
Formation BAC +3/4 en développement économique	
<b>A Pont-Audemer, le :</b> L'Agent,	<b>A Pont-Audemer, le :</b> Le Responsable hiérarchique,